



**À travers la qualité de ses produits, l'engagement de ses équipes et de ses services, la Tonnellerie Vicard place au premier plan l'entière satisfaction de ses clients.**

Nous nous engageons à fournir des produits conformes aux attentes de nos clients, ainsi qu'aux exigences réglementaires de sécurité alimentaire.

**La Direction Générale s'engage dans une démarche qualité à travers un système de traçabilité performant et la mise en place d'un Système de Management de Sécurité des Denrées Alimentaires selon l'application des principes et de la méthode HACCP.**

Axée sur la prévention des dangers menaçant la salubrité des aliments, cette méthodologie permet d'évaluer les risques tout au long d'un procédé de fabrication, et de les maîtriser par la mise en place de mesures préventives.

Notre politique est axée sur les points suivants :

#### LA SATISFACTION CLIENT



La satisfaction des exigences client et réglementaires en terme de sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre et l'application de la démarche HACCP.

#### L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

Une volonté commune nécessitant, dans le cadre de notre démarche Qualité, l'implication de l'ensemble de nos équipes à travers :

- o Une organisation constituée d'un comité de pilotage et de groupes de travail
- o L'application des Bonnes Pratiques de la Tonnellerie et des Règles Générales d'Hygiène

#### L'ENTRETIEN & L'AMÉLIORATION DE NOS INFRASTRUCTURES

Afin d'évoluer dans un environnement de production toujours adapté à notre activité et aux exigences de sécurité alimentaire.

#### MODERNISATION DE NOTRE PROCESS

Pour allier Innovation & Performance.

**La direction de la Tonnellerie Vicard s'engage à apporter tout son appui ainsi que les ressources nécessaires à la réalisation de cette politique et assure l'implication de l'ensemble de son personnel.**

Nous confions à nos équipes le suivi et l'évolution du système de management de Sécurité des Denrées Alimentaires et nous nous engageons à communiquer cette politique à tout le personnel ainsi qu'aux parties prenantes.

Cognac, le 12 Juillet 2019, **Jean-Charles VICARD**

